

# Caisse Générale de Sécurité Sociale-Martinique

## Rapport d'activité 2017

Prévention des risques professionnels



Actions directes



Formations



Partenariats

Caisse Générale de Sécurité Sociale  
Martinique





# Rapport d'activité 2017

## Sommaire

<b>LA SANTÉ AU TRAVAIL EN MARTINIQUE... EN BREF</b> .....	4
<b>PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b> .....	5
<b>MISSIONS</b> .....	5
<b>ORIENTATIONS</b> .....	6
<b>L'OFFRE DE SERVICE</b> .....	6
Le conseil et l'expertise .....	6
La formation .....	7
Les aides financières .....	7
Services liés à l'assurance du risque professionnel .....	7
Services liés à la Reconnaissance des Accidents du Travail (AT) et des Maladies Professionnelles (MP) ....	7
Services liés à l'accompagnement de certaines victimes d'accident et de maladie .....	8
Services liés au développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention .....	8
<b>Chiffres repères de 2017</b> .....	9
<b>LES RÉSULTATS</b> .....	10
<b>Chiffres significatifs de l'activité Prévention des AT/MP</b> .....	10
Les résultats CPG .....	12
Les cibles prioritaires en 2014-2017 .....	13
Faits marquants 2017 .....	14
<b>ANNEXES</b> .....	16
Organigramme .....	17
Analyse de l'activité par codification nationale .....	18
Analyse des actions directes par Secteur .....	20



# LA SANTÉ AU TRAVAIL EN MARTINIQUE...EN BREF

La Direction des Risques Professionnels de la CGSS assure la santé et la sécurité au travail des salariés et des entreprises. Ses enjeux et missions : la prévention des risques, l'indemnisation des salariés victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles et la tarification des entreprises.

2017

**DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**



**3 MISSIONS**

Prévention  
Réparation  
Tarification



**40 AGENTS**



////2017//////CHIFFRES CLÉS//////2017//////



**83%**  
DES ENTREPRISES MARTINQUAISES ONT MOINS DE 10 SALARIÉS





## PRÉSENTATION DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### ■ MISSIONS

La Direction des Risques Professionnels (DRP) représente au sein de la CGSSM, la Branche « Accidents du Travail/Maladies professionnelles (AT/MP) » de la Sécurité Sociale.

Elle a pour missions :

- De développer et de coordonner la prévention des risques professionnels dans les entreprises martiniquaises, afin de diminuer la fréquence et la gravité des AT/MP (art. L.215-1 du Code de la Sécurité sociale).
- De gérer le système d'assurance des dommages corporels liés au travail des salariés. Cette assurance des risques professionnels permet d'indemniser les salariés victimes d'AT/MP, et ce sont les cotisations patronales fixées par la DRP et versées par les entreprises qui financent cette couverture. En Martinique, elles représentent en moyenne chaque année **50 millions d'euros**.
- De se prononcer sur le caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie, en vue de prendre en charge ou de rejeter l'indemnisation des victimes, au titre de l'Assurance du Risque professionnel.
- De calculer et de verser les indemnités journalières dues aux victimes d'AT/MP.
- D'accompagner les victimes d'accident et de maladie, afin de faciliter leur retour à l'emploi, et de prévenir leur désinsertion professionnelle.
- De contribuer à la connaissance sur les risques professionnels, en favorisant la diffusion de supports d'information, en développant des actions de communication, afin de renforcer la mobilisation de tous les acteurs et partenaires intervenant dans le champ de la « Sécurité et Santé au Travail ».



## ■ ORIENTATIONS

Les orientations de la politique développée par la DRP sont définies en collaboration étroite avec les partenaires sociaux du Conseil d'Administration, du Comité Technique Régional (CTR) et de la Commission Régionale des AT/MP (CRAT/MP). Elles s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de la Branche AT/MP et sont adaptées au contexte local.

Les actions menées par la DRP sont également articulées autour des axes stratégiques définis pour l'ensemble de la CGSS.

La déclinaison de la politique nationale est suivie dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), signé avec la CNAMTS, pour la période 2014-2017. Le CPG est lui-même issu des orientations arrêtées dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), conclue entre l'État et la CNAMTS pour la même période. Les trois volets de la Branche ATMP sont concernés : la Prévention, la Tarification, et la Réparation.

Des actions spécifiques sont également menées par la DRP, dans le cadre d'une politique locale élaborée avec les partenaires sociaux. Certaines de ses actions ont été inscrites dans le CPG.

## ■ L'OFFRE DE SERVICE

Pour mener à bien ses missions, la DRP propose aux acteurs d'entreprises (employeurs et salariés) et à ses partenaires en prévention, une large offre de services couvrant plusieurs domaines.

### ● Le conseil et l'expertise :

- Interventions directes dans les entreprises de la circonscription, notamment dans les PME-PMI où il existe des risques importants ou des forts taux d'accidents ;
- Conseils au niveau de la conception des lieux de travail, des équipements, et de l'organisation du travail ;
- Études et mesures pour aider à la détection des nuisances chimiques, physiques et biologiques, dans les entreprises, pour une plus grande connaissance des risques et un meilleur choix des mesures de prévention à mettre en place ;
- Enquêtes après accident grave ou mortel, ou après tout incident porté à la connaissance du Service prévention de la DRP qui aurait pu avoir des conséquences graves ;
- Actions vers les branches professionnelles et les partenaires ;
- Etc.



### ● La formation

- Organisation de stages de formation à l'intention des acteurs des entreprises (responsables et salariés), en interentreprises ou en intra, afin qu'ils soient capables d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques professionnels ;
- Conventionnement de sous-traitants prestataires afin de démultiplier l'offre de formation (Formateurs d'entreprises, Intervenants référencés, organismes de formation) ;
- Contribution, en collaboration avec l'Éducation Nationale, à la formation initiale des élèves des lycées techniques et professionnels ;
- Etc.

Pour en savoir plus, [www.drp.cgss-martinique.fr](http://www.drp.cgss-martinique.fr), rubrique « formation »

### ● Les aides financières

- Signature de « Contrats de prévention » avec les entreprises de moins de 200 salariés, ayant un projet global de prévention de leurs risques ;
- Attribution d'« aides financières simplifiées », aux entreprises de moins de 50 salariés, pour la mise en place de formations-actions et/ou d'équipements plus sûrs.

Pour en savoir plus, [www.drp.cgss-martinique.fr](http://www.drp.cgss-martinique.fr), rubrique « Aides à l'investissement »

### ● Services liés à l'assurance du risque professionnel

- Calcul et notification des taux annuels de cotisation AT/MP spécifiques à chaque établissement de la région, ce taux étant fonction de la fréquence et de la gravité des accidents survenus, ainsi que de l'effectif et l'activité professionnelle de l'établissement ;
- Information des entreprises sur les modalités de calcul de leur taux et sur les éléments qui constituent leur compte AT/MP

### ● Services liés à la Réparation des AT et des MP

L'instruction des déclarations d'accident du travail ou de maladie professionnelle.

- Prise en charge ou rejet de l'indemnisation des victimes, en respectant le principe du contradictoire.
- Information des parties à chaque étape de la procédure.



- Services liés à l'accompagnement de certaines victimes d'accident et de maladie

- Détection précoce du salarié, dès la réception de l'arrêt de travail ou de la déclaration laissant présager des séquelles, afin de faciliter son retour à l'emploi et de prévenir sa désinsertion professionnelle.

- Prise en charge globale du salarié, effectuée en collaboration avec différents partenaires : le Service Médical et le DASSEV (Département Action Sanitaire et Sociale, et Vieillesse) de la CGSS, les SiST (Services interprofessionnels de Santé au Travail), le SAMETH (Service d'appui pour le Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), etc.

- Services liés au développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention

- Élaboration et diffusion d'une large documentation, informative, technique et juridique relative à la santé au travail ;


- Organisation de conférences, réunions d'informations, manifestations grand public, relatives à la prévention des risques professionnels ;

- Établissement et diffusion des statistiques relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles en Martinique ;


- Etc.






 **13 747** établissements couverts par le champ d'action et les offres de services de la DRP


 **8 899** entreprises, 83% de ces entreprises ont moins de 10 salariés. 68 entreprises ont plus de 150 salariés


 **91 918** salariés du régime général (y compris les salariés du secteur Agriculture)

 **1 420** interventions auprès de 718 entreprises réalisées par les contrôleurs de sécurité du Service Prévention. Les entreprises visitées concentrent plus de 36% des accidents du travail survenus. Les salariés de ces entreprises visitées représentent 23% des salariés du régime général

 **108** aides financières accordées par la DRP, soit 89 Aides Financières Simplifiées et 19 Contrats de Prévention, montant global 1 478 965 €


● **Chiffres repères de 2017**


 **14 983** acteurs d'entreprise formés à la prévention en 2016 : 784 formés directement par la DRP, et 8 107 formés par les formateurs et organismes de formations relais, conventionnés par la DRP, 6 092 par les entreprises ayant des formateurs salariés

 **15 026** notifications de taux AT/MP adressées aux entreprises : 180 aux taux individuels (plus de 50 salariés), 880 aux taux mixtes (de 20 à 49 salariés), 13 966 aux taux collectifs (de 0 à 19 salariés)

 **5 920** Déclarations d'Accidents du Travail (DAT) traitées. 77% d'entre elles transmises en ligne par les employeurs

 **2 332** AT du travail avec arrêt et **155** Maladies professionnelles, reconnus

 **49%** des agents de la DRP ont bénéficié d'au moins une formation en 2017

 **82** retombées presse



## ■ LES RÉSULTATS

### ● Chiffres significatifs de l'activité Prévention des AT/MP

#### ■ visites d'entreprises :

Les 1420 interventions auprès des entreprises faites par les Contrôleurs de Sécurité représentent 28% de leur activité. Ces interventions couvrent les visites programmées avec l'entreprise ou décidées par les contrôleurs, les réunions de CHSCT, les enquêtes AT/MP, l'accompagnement des entreprises dans le cadre des demandes d'aides financières, les études et mesures, etc.

#### ■ Formation :

784 salariés et employeurs ont été formés par le Service Prévention de la DRP. La formation directe représente 8% de son activité. 69 formations différentes étaient inscrites à l'offre de formation proposée par la DRP en 2017.

#### ■ Aides financières :

5% de l'activité des contrôleurs sécurité de la DRP sont consacrés à l'accompagnement des entreprises dans le cadre de leurs demandes d'aides financières pour investir dans la prévention et améliorer les conditions de travail de leurs salariés. La DRP offre aux entreprises une dizaine d'aides sur des thématiques différentes et complémentaires : les Aides Financières simplifiées, pouvant porter sur la prévention de risques ciblés comme les TMS, les cancers professionnels, sur l'accompagnement des TPE dans leur démarche de prévention, la prévention des risques psychosociaux, et également sur la réalisation de formations à l'évaluation des risques. La DRP propose également les « contrats de prévention », qui permettent aux entreprises d'être aidées dans une démarche globale de maîtrise de leurs risques professionnels.

#### ■ Réparation des AT et des MP

En moyenne, 802 pièces sont traitées chaque semaine par les techniciens du Service Réparation AT/MP. En 2017, parmi les pièces traitées, il y a eu 5658 DAT, 326 déclarations de maladies professionnelles, et 3469 certificats médicaux initiaux. 4930 attestations de salaire ont été reçues.



Une action a été menée pour réduire le taux de discordance entre les arrêts de travail prescrits et les indemnités journalières (IJ) versées. Le montant des IJ versées à des salariés au titre des AT/MP est une donnée importante pour la tarification, puisque c'est un des éléments de calcul du taux de tarification concerné. Des mailings et du phoning auprès des employeurs ont permis de récupérer les attestations de salaire manquantes et de réduire les divergences de 31,9% (pour un objectif de 20%).

### ■ Assurance du risque professionnel

Les agents du service Tarification ont traité 100% de la liste des établissements devant faire l'objet de reclassement de leur code risque. 98% des entreprises de plus de 20 à 150 salariés ont adhéré au compte ATMP, suite à des actions de phoning.

### ■ Développement de la connaissance des risques professionnels et de leur prévention

Pour développer la connaissance des entreprises sur les risques professionnels et les moyens de prévention, la DRP organise de nombreuses rencontres ou y participe, et diffuse également de l'information:

- Manifestations :

- ▶ 29 réunions sur des thèmes de prévention ou ciblés pour certains secteurs :

- ▲ Sensibilisation aux risques rencontrés dans les entreprises du secteur de l'Action Sociale : Aide à domicile, EHPAD et petite enfance. En tout 445 salariés, cadres et chefs d'établissement ont assisté à ces présentations

- ▲ réunions sur la prévention des incivilités et de la violence externe auprès des infirmiers et des médecins

- ▲ « Matinée Employeurs » pour informer 120 chefs d'entreprise sur la gestion administrative de leurs dossiers ATMP

- rencontre sur les risques chimiques dans les laboratoires d'enseignement, dans le cadre du partenariat avec l'Éducation nationale

- ▲ réunion avec les partenaires de formation pour le Secteur Réparation Automobile

- ▲ réunion avec les fournisseurs du secteur Transport Routier de Marchandise

- ▶ 1 conférence au Salon de l'Aide à la Personne



- ▶ 3 Ateliers sur la prévention des TMS auprès d'entreprises ayant eu à déplorer des cas de salariés qui en souffrent. Un outil dédié leur est proposé.
- ▶ 4 stands sur des salons organisés par des partenaires :
  - ▲ Salon CHR (Cafés, Hôtels et Restaurants) : évaluation des risques, management de la S-ST, aides financières, etc.
  - ▲ Salon OSE spécial entrepreneurs
  - ▲ Salon GEDIMAT, dédié au secteur du BTP
  - ▲ Salon Handi Valide, en faveur de l'insertion des salariés handicapés
  - Diffusion d'informations :
- ▶ 82 parutions médias : 77 articles dans la presse et 5 reportages TV ou radios
- ▶ 40 000 destinataires de notre revue trimestrielle « Prévenir »
- ▶ 1 500 abonnés à nos newsletters
- ▶ 5 700 utilisateurs de notre site web

### ● Les résultats CPG

Tous les 4 ans, l'État et la CNAMTS signent une Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) qui fixe les priorités nationales de la Branche «Accidents du Travail et Maladies professionnelles» (AT/MP). Cette COG est ensuite déclinée dans un Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG AT/MP), signé entre la CNAMTS et la CGSS Martinique. Ce CPG structure les programmes d'actions déployées localement par la Direction des Risques Professionnels (DRP) de la CGSS, et fixe les objectifs à atteindre sur la période quadriennale. Outre les actions nationales coordonnées dans l'ensemble des régions, des thématiques régionales jugées prioritaires ou émergentes par nos partenaires sociaux, font l'objet d'actions spécifiques.



## ● Les cibles prioritaires en 2014-2017

### ■ Priorité nationale

- ▶ Amiante
- ▶ Actions en direction des TPE (Garages, Maçons, Transport routier de marchandises, Restauration traditionnelle)
- ▶ Cancers professionnels dans 3 secteurs d'activité (fumée de soudage en chaudronnerie, émission de diesel dans les centres de contrôle technique, perchloroéthylène dans les pressings)
- ▶ Chutes de hauteur dans le BTP
- ▶ Risques psycho-sociaux
- ▶ Troubles musculo-squelettiques (TMS)

### ■ Priorité régionale

- ▶ Management de la Santé et Sécurité au Travail
- ▶ Incivilités et violence externe
- ▶ Prévention dans le secteur de l'Action Sociale

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taux d'atteinte des objectifs CPG	84,5%	93%	96,8%	92,1%	98%	97,1%



## ■ Faits marquants 2017



### ● **Signature d'une Charte pour l'insertion des Travailleurs handicapés**

Le 12 Juin 2017, la Charte de partenariat en faveur de l'insertion des travailleurs handicapés du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) de Martinique a été signée. Les partenaires signataires sont la Préfecture, la Dieccte, la CTM, l'Agefiph, le FIPHFP, le Rectorat, l'ARS, la CGSS, la MMPH, et le Pôle emploi. Cette charte définit les modalités de collaboration entre les cosignataires, dans le cadre de leurs missions et compétences respectives.

À cette occasion, la DRP a réaffirmé son engagement de :

- Continuer à assurer la coordination de la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle
- Toujours permettre au salarié de reprendre une activité professionnelle dans les meilleures conditions,
- Poursuivre l'information et la sensibilisation auprès des salariés et des entreprises.



### ● **Matinée Employeurs**

Les «Matinées Employeurs» sont des rencontres conviviales avec les entreprises, pour les accompagner dans la gestion administrative et financière de leurs risques professionnels.

Ces réunions sont organisées selon un format qui se veut court et simple : autour d'un petit-déjeuner, une heure et demie d'information et de questions/réponses sur trois thèmes.

Le 9 novembre 2017, 120 participants

ont donc assisté à la Matinée employeurs 2017, au Palais des Congrès de Madiana. Elle portait sur :

- La tarification des Accidents du Travail et des Maladies professionnelles
- Les dispositifs de retour à l'emploi, suite à une longue maladie ou un accident grave d'un de vos salariés
- La DSN : les bonnes pratiques d'un signalement d'arrêt réussi.



- **Un nouvel outil pour les membres du Comité Technique Régional et de la CRATMP**

Pour faciliter l'information des membres des instances paritaires de la DRP, un espace en ligne qui leur est dédié a été créé. Il s'agit d'un extranet avec accès sécurisé où les membres peuvent consulter la documentation qui les concerne, les procès-verbaux des précédentes réunions, etc.

Les convocations peuvent être envoyées par mail et l'inscription se fait directement sur cet espace. Cet espace s'inscrit donc dans une démarche de facilitation des échanges et de développement durable.

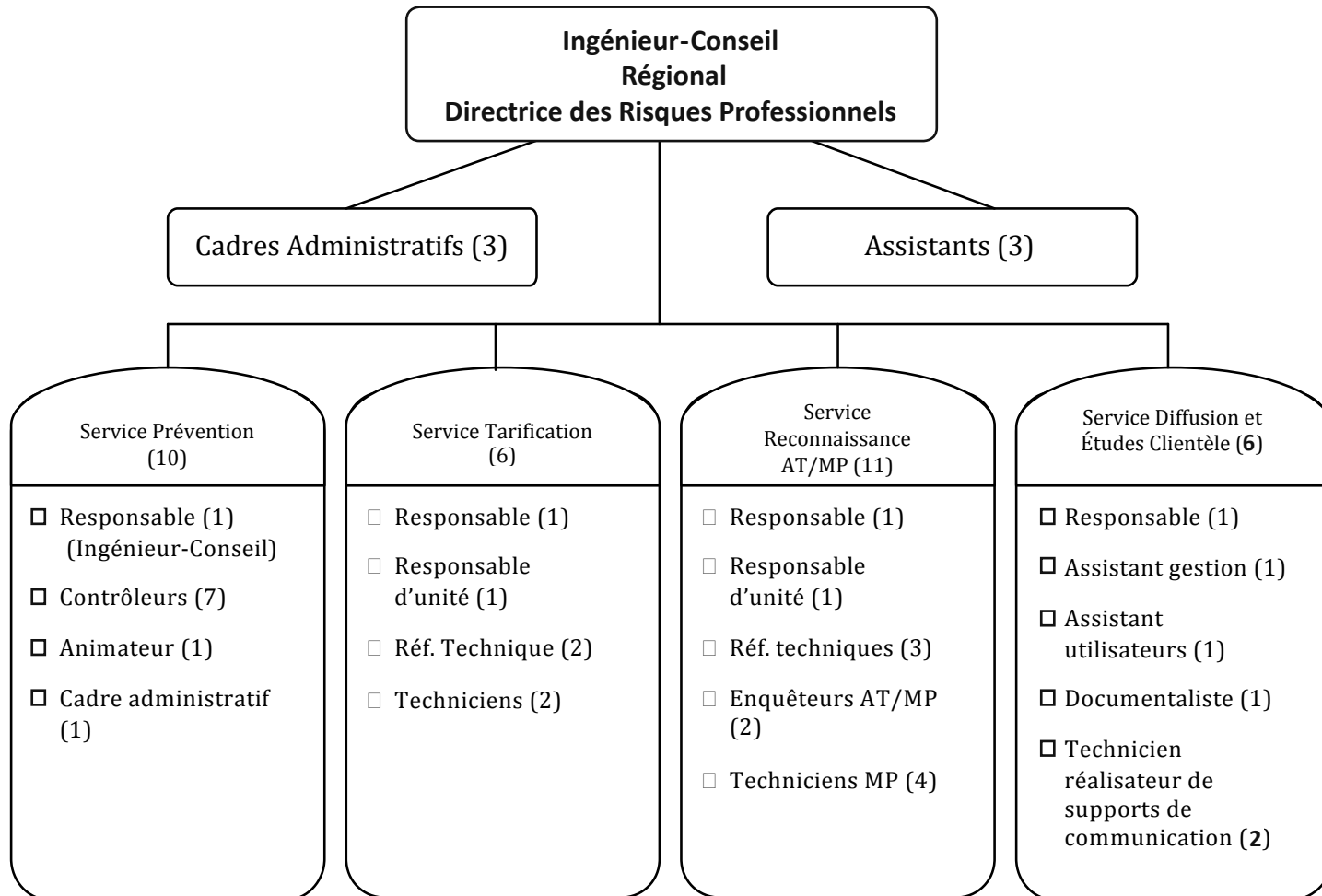


# Annexes





## ■ Organigramme





## ACTIVITÉ DU SERVICE PRÉVENTION

### ■ Analyse de l'activité par codification nationale

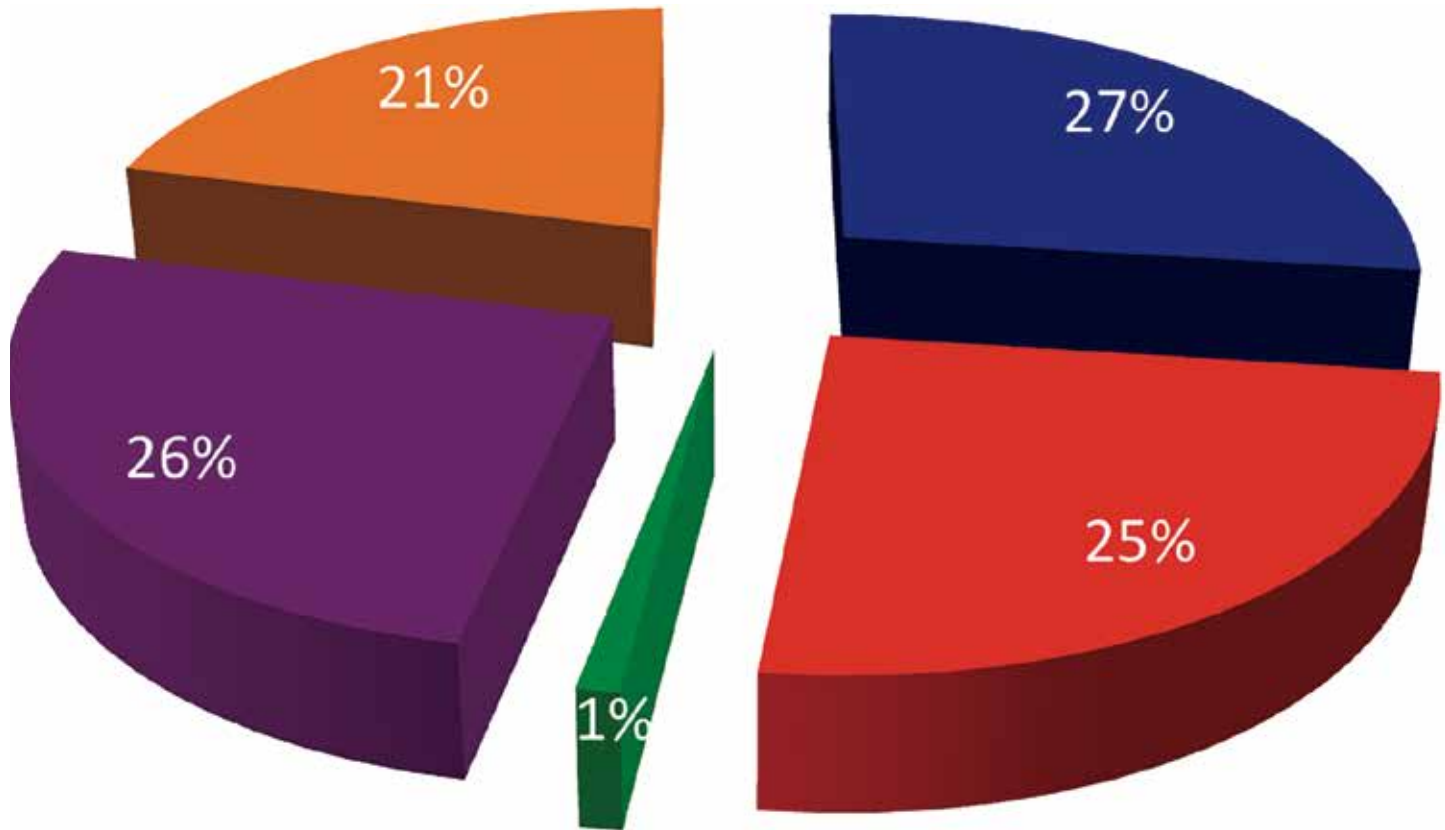
#### ● Actions au profit des entreprises

##### ▲ Actions directes

Code Activité National	Nbre SE visitées	Nbre d'interventions	Temps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Autres Interventions établissements fixes	290	529	207	10%
Autres interventions relatives aux chantiers	33	91	45	2%
Réunions CHSCT/CISSCT	103	250	126	6%
Enquêtes AT/MP	19	40	16	1%
Injonctions et Majorations	14	29	12	1%
Ristournes, subventions et récompenses	16	18	6	0%
Contrats de prévention et AFS	171	303	111	5%
Mesures physiques	46	92	32	2%
Prélèvements et analyses chimiques	26	69	22	1%
	<b>718</b>	<b>1 420</b>	<b>577</b>	<b>28%</b>



● **Activités internes**



■ Actions au profit des entreprises

■ Formation, Information et Communication

■ Réunions et rencontres

■ Activités internes au service

■ Absences



## ■ Analyse des actions directes par Secteur

### ● Analyse globale par Secteur

#### ▲ Actions directes

CTN*	Nbre de SE	Nbre de SE visitées	Impact sur les SE	Nbre de salariés	Nbre de salariés dans les SE visitées	Impact sur les salariés	Nbre d'AT avec arrêt (ATA)	Nbre ATA dans les SE visitées	Impact sur les ATA
A	592	44	7,43%	3 175	733	23,09%	96	32	33%
B	1 988	65	3,27%	7 546	1 295	17,16%	243	46	19%
C	1 737	62	3,57%	11 152	2 651	23,77%	370	116	31%
D	2 096	191	9,11%	15 067	5 987	39,74%	704	375	53%
E	56	12	21,43%	753	330	43,82%	19	4	21%
F	206	22	10,68%	1 048	316	30,15%	52	19	37%
G	2 516	44	1,75%	9 958	750	7,53%	165	22	13%
H	1 849	38	2,06%	22 162	3 987	17,99%	273	100	37%
I	1 779	54	3,04%	15 487	3 870	24,99%	385	124	32%
Z	24	1	4,17%	304			12		
<b>Total</b>	<b>12 843</b>	<b>533</b>	<b>4,15%</b>	<b>86 652</b>	<b>19 919</b>	<b>22,99%</b>	<b>2 319</b>	<b>838</b>	<b>36,14%</b>

\* A : Industries de la Métallurgie

B : Industries du Bâtiment et des Travaux publics

C : Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication

D : Services, commerce et industries de l'alimentation (dont l'Agriculture)

E : Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie

F : Industries du bois, de l'ameublement, du papier carton, du textile, du vêtement, des cuirs et peaux et pierres et terres à feu

G : Commerces non alimentaires

H : Activités de service I : assurances, administrations territoriales, organismes de formation

I : Activités de service II : travail temporaire, établissements de soins privés, Activités de nettoyage, etc.

Z : Autres catégories : Voyageur de commerce, représentant, accueil à domicile, etc.



## ● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur

(1/2)

		A Autres Interventions établissements fixes	B Autres interventions relatives aux chantiers	C Réunions CHSCT/CISSCT	D Enquêtes AT/MP	E Injonctions et Majorations	F Ristournes, subventions et récompenses	G Contrats de prévention et AFS	H Mesures physiques	I Prélèvements et analyses chimiques
A	Nbre SE visitées	22	1	3	1	3	1	15	4	7
	Nbre Interventions	33	1	7	1	6	1	22	7	18
	Tps en Journée	15	1	4	1	3	0	8	2	6
	% Tps passé	3%	0,1%	0,7%	0,1%	0,5%	0,1%	1,4%	0,3%	1%
B	Nbre SE visitées	13	25	7	3	1	1	39	3	3
	Nbre Interventions	25	83	18	7	1	1	68	7	7
	Tps en Journée	9	40	10	4	0	1	25	3	2
	% Tps passé	2%	7%	2%	1%	0%	0,1%	4,2%	0,5%	0,4%
C	Nbre SE visitées	35	2	23	4	2	1	14	8	2
	Nbre Interventions	44	2	49	5	4	1	22	19	6
	Tps en Journée	21	2	30	3	2	1	12	7	2
	% Tps passé	4%	0,3%	5%	0,6%	0,3%	0,1%	2%	13%	0,4%
D	Nbre SE visitées	140	1	31	5	6	4	44	9	4
	Nbre Interventions	285	1	74	17	13	4	95	18	15
	Tps en Journée	104	0	37	6	5	1	30	16	5
	% Tps passé	18%	0%	6%	1%	1%	0,2%	5%	1%	1%
E	Nbre SE visitées	4			1		1	7	2	2
	Nbre Interventions	7			1		1	11	2	4
	Tps en Journée	3			0		0	4	1	1
	% Tps passé	0,4%			0%		0%	1%	0,2%	0,2%



● Analyse détaillée des actions directes (codification nationale) par Secteur

(2/2)

		A Autres Interventions établissements fixes	B Autres interventions relatives aux chantiers	C Réunions CHSCT/CISSCT	D Enquêtes AT/MP	E Injonctions et Majorations	F Ristournes, subventions et récompenses	G Contrats de prévention et AFS	H Mesures physiques	I Prélèvements et analyses chimiques
F	Nbre SE visitées	7		3		1		10	9	3
	Nbre Interventions	14		4		3		15	18	8
	Tps en Journée	6		2		1		6	8	2
	% Tps passé	1%		0,3%		0,2%		1%	1%	0,4%
G	Nbre SE visitées	21	1	5	2	1	2	24	2	2
	Nbre Interventions	33	1	11	5	2	3	39	5	7
	Tps en Journée	12	1	5	2	1	1	14	2	2
	% Tps passé	2%	0,1%	0,1%	0,3%	0,2%	0,2%	2,4%	0,3%	0,3%
H	Nbre SE visitées	17	2	15	1		3	5	6	2
	Nbre Interventions	22	2	31	1		4	6	12	2
	Tps en Journée	9	1	17	0		2	4	5	1
	% Tps passé	1,5%	0,2%	3%	0%		0,3%	1%	1%	0,2%
I	Nbre SE visitées	31		16	2		3	13	3	1
	Nbre Interventions	65		56	3		3	25	4	2
	Tps en Journée	29		23	1		1	9	1	1
	% Tps passé	5%		4%	0,2%		0,1%	2%	0,1%	0,1%
Z	Nbre SE visitées		1							
	Nbre Interventions		1							
	Tps en Journée		1							
	% Tps passé		0,17%							



► **Actions par branches ou en amont**

Code Activité National	Nbre d'interventions	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Actions collectives au profit de branches professionnelles	116	76	4%
Interventions en amont (MOE, MOA, architectes...)	12	6	0%
Études techniques et statistiques	84	65	3%
<b>TOTAL</b>	<b>212</b>	<b>146</b>	<b>7%</b>

● **Formation, Information et Communication**

► **Formations directes**

Code Activité National	Nbre d'interventions	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Formations directes	120	157	8%

► **Formations en relais et en partenariat**

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Formations en relais et en partenariat	158	3%



► **Formations-Perfectionnements-Recyclages**

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Formation continue	76	4%
Formation initiale		
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>4%</b>

► **Actions régionales de communication**

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Actions régionales de communication	52	3





## ● Réunions et rencontres

### ▶ Réunions avec partenaires internes ou externes

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Coordination et partenariat hors institution		
Coordination dans l'institution	13	1%
Reconnaissance des AT/MP		1
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>1%</b>

### ▶ Normalisation européenne

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Actions internationales et normalisation		

### ▶ Réunions avec les CTR et instances de prévention

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Réunions avec les CTR et instances de prévention	109	5%



## ● Activités internes

Code Activité National	Tps passé en journée	% Tps passé/Tps total
Démarche qualité	103	4,95%
Fonctionnement et coordination interne au service	359	17,21%
	76	3,62%
<b>TOTAL</b>	<b>537</b>	<b>25,78%</b>

## LES COORDONNÉES DE LA DIRECTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

### Secrétariat - renseignements sur les Aides Financières

Tél. 05 96 66 74 37

### Secrétariat - renseignements sur les stages de formation

Tél. 05 96 66 51 33 - [formation.atmp@cgss-martinique.fr](mailto:formation.atmp@cgss-martinique.fr)

### Service Prévention - contrôle et conseil-expertise

Tél. 05 96 66 53 35 - [prevention972@cgss-martinique.fr](mailto:prevention972@cgss-martinique.fr)

### Documentation - Publications INRS, guides, affiches, etc...

Tél. 05 96 66 51 32 - [documentation.atmp@cgss-martinique.fr](mailto:documentation.atmp@cgss-martinique.fr)

### Service Tarification - Assurance du Risque Professionnel (cotisation AT/MP)

Tél. 05 96 66 75 55 - [tarification.atmp@cgss-martinique.fr](mailto:tarification.atmp@cgss-martinique.fr)

### Service DEC (Diffusion et Études Clientèle)

Tél. 05 96 66 51 46

### Service Reconnaissance AT/MP (instruction des déclarations d'AT/MP)

0 820 222 555 Service 0,88 € / min  
à prix appel

[reconnaissance.atmp@cgss-martinique.fr](mailto:reconnaissance.atmp@cgss-martinique.fr)

### Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Tél. 05 96 66 76 20 - e-mail : [pdp@cgss-martinique.fr](mailto:pdp@cgss-martinique.fr)

E-mail [prevention972@cgss-martinique.fr](mailto:prevention972@cgss-martinique.fr)

Site [www.drp.cgss-martinique.fr](http://www.drp.cgss-martinique.fr)

Fax 05 96 51 81 54

Adresse Place d'Armes 97210 Le Lamentin cedex 2



DIRECTION  
DES RISQUES  
PROFESSIONNELS